

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du logement Question au Gouvernement n° 2704

Texte de la question

POLITIQUE DU LOGEMENT

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Binetruy, pour le groupe UMP.

M. Jean-Marie Binetruy. Madame la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité...

M. Patrick Roy. Et au RMI!

M. Jean-Marie Binetruy. ...face à la profonde crise du logement que connaît la France depuis de nombreuses années, le Gouvernement a décidé d'agir avec détermination afin d'apporter des réponses à ce problème vécu quotidiennement par un trop grand nombre de nos concitoyens. Il a engagé d'importants moyens et pris toute une série de mesures pour développer l'offre locative, relancer la construction, développer l'accession à la propriété, en particulier l'accession sociale, et réhabiliter les quartiers.

Le plan de cohésion sociale que nous avons adopté comporte des mesures fortes pour résorber la pénurie de logements, fixant notamment un objectif de construction de 500 000 logements en cinq ans.

M. le président. Posez votre question, monsieur Binetruy!

M. Jean-Marie Binetruy. Les derniers chiffres publiés font état d'une forte progression : plus de 420 000 logements ont été mis en chantier au cours des douze derniers mois, soit une augmentation de 12 % par rapport à la période précédente.

Madame la ministre, pouvez-vous confirmer ces progrès, détailler les chiffres qui marquent un état d'avancement positif des objectifs du Gouvernement en la matière et nous dire comment vous entendez poursuivre la dynamique engagée ? (Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - " Allo ! Allo ! " sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité.

Mme Catherine Vautrin, *ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité*. Je vous prie tout d'abord d'excuser l'absence de Jean-Louis Borloo, retenu en ce moment même au Sénat par l'examen en deuxième lecture du texte portant engagement national pour le logement.

Monsieur le député, vous avez raison de souligner le bilan encourageant en matière de logement. Nous enregistrons, il faut le dire, des progrès. Jugez-en plutôt : sur les douze derniers mois, le nombre de mises en chantier a augmenté de 12 % pour atteindre 420 000. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)* M. Jean-Yves Le Bouillonnec. Ce n'est pas du logement social !

Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité. De même, il y a eu 533 000 permis de construire déposés, soit une hausse de 13 %.

M. Jean-Yves Le Bouillonnec. Non!

Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité. Ce sont là - eh oui, monsieur Le Bouillonnec! - des résultats jamais atteints en matière de logement dans notre pays. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.- Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Ces résultats ont été rendus possibles par les deux lois de programmation proposées par Jean-Louis Borloo que vous avez adoptées, l'une de rénovation urbaine et l'autre de cohésion sociale.

M. Jacques Desallangre. Et le financement?

Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité. Je comprends que l'on s'époumone sur certains bancs quand on voit que, alors que l'on ne comptait que 39 000 logements sociaux en 2000, nous en sommes

aujourd'hui à 80 000. (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.- Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

M. Jean-Yves Le Bouillonnec. C'est faux!

M. le président. Ne vous énervez pas!

Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité. Cela fait une différence et nos concitoyens à la recherche d'un logement peuvent juger de l'évolution.

De même, le nouveau prêt d'accession sociale à la propriété profite chaque année à 200 000 familles quand le nombre des bénéficiaires atteignait à peine 80 000 auparavant.

Voilà des résultats concrets que nos concitoyens attendaient. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Données clés

Auteur: M. Jean-Marie Binetruy

Circonscription: Doubs (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question: 2704

Rubrique: Logement

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité Ministère attributaire : cohésion sociale et parité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 mai 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 4 mai 2006